

Paysage de guerre
dans la vallée de la Roya,
à Tende, le 7 juillet 2021.
Dix mois plus tôt, la tempête
Alex transformait
les ateliers de Claude Casini
en tas de ruines.



Les scènes d'apocalypse n'arrivent pas qu'ailleurs. Les Français découvrent qu'ils peuvent, eux aussi, souffrir d'événements naturels extrêmes. Le dérèglement climatique va plus vite que la réforme du système d'indemnisation des catastrophes naturelles. Paris Match est parti à la rencontre de ces naufragés du climat. Derrière les maisons irrémédiablement condamnées, il y a les projets de vie en miettes.

PHOTOS CYRIL MARCILHACY
RÉCIT MARIANA GRÉPINET

LA FRANCE MALADE DE SON CLIMAT

Inondations, montée des eaux, tempêtes, érosion... Dans toutes les régions, murs et hommes craquent

« En un après-midi, tout est parti comme dans un bombardement. » Voilà comment Daniel Federico résume la tempête qui, en octobre 2020, a ravagé la vallée de la Roya. Dix mois plus tard, les habitants de Tende se sentent abandonnés. Lorsqu'on le voit tailler ses haies, on se dit que Daniel, le postier, fait partie des chanceux : la rivière a emporté ses 1 000 mètres carrés de jardin avec serre et potager, elle a attaqué en profondeur les fondations de sa maison, mais elle est restée debout contrairement à celle de son voisin, dont il ne subsiste qu'un pan de la cuisine, un lave-vaisselle ouvert et un fauteuil de jardin en plastique bleu roi. Mais Daniel et sa mère de 76 ans n'ont plus le droit de vivre ici. Ils se sont installés dans l'appartement d'une tante situé dans la vieille ville, à flanc de montagne. Mi-juillet, le maire, Jean-Pierre Vassallo, a renouvelé son arrêté d'expulsion visant une cinquantaine de familles : « Les bâtiments n'ont pas forcément beaucoup souffert, mais les gens ne peuvent pas rentrer tant que la protection des rives n'a pas été faite. » Un argument d'autant moins recevable, pour ces habitants, qu'ils ignorent si leur maison, située en zone rouge, dans le lit de la rivière, devra ou non être détruite. Daniel a reçu 1 000 euros pour son congélateur submergé par la boue. « Pour le reste, précise-t-il, on nous indique qu'il faut attendre de savoir si les digues coûteront plus cher que nos maisons... Mais ça va bientôt faire un an qu'on attend ! »

« Les inondations, au moins, ça se voit, on ne peut pas tricher. Pour nous, c'est plus compliqué », lâche Gérald Grosfilley, président de l'association Les oubliés de la canicule. Sécheresse, inondation, montée des eaux, érosion du littoral, partout en France on subit les conséquences du dérèglement climatique. Et les sinistrés ne peuvent s'empêcher de se comparer les uns aux autres. Moins spectaculaire, la sécheresse représente pourtant le deuxième poste d'indemnisation au

régime des catastrophes naturelles pour la période 1989-2018, derrière les inondations. La Caisse centrale de réassurance évalue à 12,3 milliards d'euros les sommes versées pour indemniser les propriétaires sur cette période...

Dans ce lotissement de Saint-Amour, à proximité du massif du Jura, la maison de Baptiste Darnand craque de tous côtés. De longues fissures lézardent les murs extérieurs du pavillon de ses grands-parents, qu'il a racheté en 2014 après leur décès. On peut même passer un doigt dans les plus larges, nous montre-t-il, joignant le geste à la parole. Des morceaux de plâtre se détachent. À l'intérieur, où ce responsable de bureau d'études de 39 ans avait tout refait, la tapisserie et les papiers peints se décollent, les plafonds se fendent, les plinthes se détachent. La fenêtre de sa chambre est bloquée, tout comme les volets, impossibles à ouvrir. Au sous-sol, la ligne droite qu'il avait tracée de part et d'autre d'une petite fissure s'est brisée net et les deux traits sont désormais distants de plusieurs centimètres.

Baptiste vient de prendre de nouvelles photos, qu'il va ajouter à l'épais dossier dans lequel il dresse l'étendue des dégâts. « J'ai vu les premières petites fissures à la fin de l'été 2018, en rentrant de vacances, se souvient-il. Depuis, ça ne cesse de travailler et de s'aggraver, surtout après les gros épisodes de pluie ou de sécheresse. » La faute au RGA, ce phénomène naturel de retrait-gonflement des argiles qui modifie la consistance des sols en fonction de leur teneur en eau. Ce phénomène est lié à la nature même des sols, plus ou moins argileux. Mais il faut aussi un événement déclencheur : sécheresse, [SUITE PAGE 64]

À Tende, dans la vallée de la Roya, 30 % des élèves ont quitté l'école

À flanc de falaise à Équihen-Plage, dans le Pas-de-Calais, la maison de Karine, expropriée en février 2020, doit être détruite en raison du risque d'éboulement.



Sécheresse dans le Marais poitevin. Les fissures de la maison de Pascale et de son fils Joffrey, achetée en 2013 à Saint-Jean-de-Liversay, l'ont rendue inhabitable. Coût de la remise en état : 230 000 euros.



Criel-sur-Mer, Seine-Maritime, le 19 juillet 2021.
La route qui longe le littoral est désormais interdite d'accès et la maison, condamnée.



Le maire, Alain Trouessin, montre sur le plan de prévention des risques naturels les maisons menacées à vingt, cinquante et cent ans.

fortes températures, déficit pluviométrique. «Les géotechniciens s'y intéressent depuis la mise en place du régime des catastrophes naturelles, en 1982, et surtout depuis 1989 et la prise en charge de ce risque», précise Sébastien Gourdier, spécialiste du RGA au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), l'établissement public de référence qui gère les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Les tempêtes et précipitations exceptionnelles se multiplient, tout comme les années sèches et les records de température. Dans l'Hexagone, l'année 2020 a été la plus chaude depuis le début des mesures en 1900. Et le phénomène concerne désormais l'ensemble du territoire. Alors la facture s'alourdit. «La sécheresse coûte chaque année 1 milliard d'euros aux assurances, qui interviennent dans d'importantes réparations pour 10 000 maisons», estime Christophe Lefèvre, ingénieur à Bordeaux pour l'entreprise Soltechnic, leader de la reprise de fondations en profondeur.

«Tu as du nouveau pour ta maison?» demandent les proches de Baptiste. À Tende, dans les Alpes-Maritimes, les habitants posent presque la même question au maire, Jean-Pierre Vassallo: «Tu as du nouveau pour ma maison?» La colère monte. «Au début, il y avait une forme d'euphorie, se remémore l'écu. Puis, peu à peu, les projecteurs se sont éteints. L'état de stress psychologique est affolant, tout le monde craque. Je me heurte à toutes les administrations qui nous mettent des barrières au lieu de nous aider. On est dans l'urgence!» L'accès à son village de 2 200 habitants, perché sur la frontière avec l'Italie, demeure limité. Si la départementale poussiéreuse a été rouverte, elle reste en travaux à de multiples endroits et la circulation n'est possible qu'à des horaires précis. Plus de 300 personnes ont quitté la commune. En septembre, 30 % des enfants du groupe scolaire manqueront à l'appel. La pharmacie, le marchand de journaux, une épicerie, un hôtel et un restaurant ont déjà fermé. «Les familles s'en vont, surtout celles qui ont un fort pouvoir d'achat», déplore Claude Casini. La tempête Alex a emporté la carrosserie fondée en 1890 par son arrière-grand-père, ainsi que les ateliers qu'il louait à un ferronnier, un menuisier et un maçon. Mais il n'a pas reçu 1 euro des assurances, qui attendent des retours de l'État avant de se prononcer. «J'aurais préféré pour vous que ça brûle! lui a glissé son assureur. En deux mois, ça aurait été réglé.»

Baptiste a acheté sa maison 104 000 euros. Après la sécheresse, les travaux de réparation sont estimés à 185 000 euros

Mettre le feu à sa maison, Baptiste avoue qu'il y a pensé. Le premier expert sollicité avait imputé les fissures à l'absence de joints de dilatation entre le mur et la terrasse en béton et à de possibles fuites d'eau pluviale. La commune était pourtant reconnue en état de catastrophe naturelle pour 2018... «Quand j'ai reçu ses conclusions, raconte-t-il, je me suis effondré. Je suis pompier volontaire, je m'investis pour le bien commun et je suis intègre. Mais l'honnêteté, ça ne paie pas!» Sur les conseils des Oubliés de la canicule, il contacte un expert d'assuré qui lui recommande de faire réaliser par un géotechnicien, à ses frais, une étude de sols dite «G5». Devant les conclusions, implacables, l'assurance finit par plier et Baptiste attend de savoir ce qu'elle est prête à indemniser. Il a l'impression de vivre «avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête». Les travaux sont estimés à 185 000 euros, alors qu'il a payé son pavillon de 80 mètres carrés 104 000 euros. «Je ne veux pas transmettre un cadeau empoisonné à mes enfants, dit-il. Le choix rationnel serait de tout raser et de reconstruire.» Certains propriétaires craquent. Un client de maître Gwenabel Thirel s'est suicidé le jour de la décision de la cour d'appel de Versailles, qui lui était pourtant favorable. Son dossier était en cours depuis huit ans. «Une maison, souffle l'avocat, c'est parfois le travail de toute une vie. Ou un endettement sur vingt-cinq ans pour un jeune couple qui s'installe...» Le président de l'association Les oubliés de la canicule dénonce ces assurances qui connaissent le phénomène de RGA mais préfèrent payer des réparations de surface, se contentant d'«agrafer» les fissures pour éviter les onéreux travaux qui s'imposent – pose de micropieux, sortes de pilotis en acier, et de longrines, poutres horizontales en béton armé. Une proposition de loi portée par Stéphane Baudu, député MoDem de Loir-et-Cher, vise à réformer le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles. L'objectif: davantage de transparence et l'obligation de «financer des travaux permettant d'arrêter définitivement les dommages et de rendre la maison résiliente», décrypte l'écu. Voté à l'unanimité à l'Assemblée en janvier, le texte sera examiné par le Sénat à l'automne.

«Le malheur ne distingue pas et, dans sa course errante, il se pose aujourd'hui sur l'un et demain sur l'autre», écrivait Eschyle. Inondations et sécheresses ne sont pas les seules menaces. Les premiers réfugiés climatiques français, en 2014, ont été victimes d'un autre phénomène, lent et inéluctable: l'érosion du littoral. Ils habitaient les 78 appartements du Signal, un immeuble de quatre étages

érigé au bord de l'océan, à Soulac-sur-Mer, à la pointe du Médoc, en Gironde. Construit à 200 mètres du trait de côte dans les années 1960, le bâtiment n'était plus qu'à 9 mètres du bord de la dune. Sept ans plus tard, en mai, les propriétaires, qui demandaient un dédommagement de l'État, ont reçu leur premier chèque. Le dossier a pris du temps, car l'érosion n'est pas reconnue comme un risque majeur et n'est donc pas classée dans le régime des catastrophes naturelles. Et pourtant... Chaque année, le trait de côte recule. Le rapport parlementaire du député de la Vendée Stéphane Buchou «Quel littoral pour demain?» indique que, en tenant compte des effets potentiels de l'élévation attendue du niveau de la mer et de l'impact aggravant du réchauffement global, de 20 000 à 50 000 logements sont menacés d'ici à 2100. «Le littoral est devenu la vitrine des effets du changement climatique; mais la réalité, c'est qu'on ne sait pas quoi faire lorsque les bâtiments sont sur le point de tomber», constate Nicolas Castay, directeur du GIP Littoral, le groupement d'intérêt public qui réunit les collectivités intervenant sur les 970 kilomètres de côtes de la Nouvelle-Aquitaine. Il défend le «repli stratégique», car l'homme ne peut pas espérer gagner la bataille contre la mer. À Loctudy, dans le Finistère, on tente de s'adapter malgré tout. Pour garantir la sécurité de la population, des travaux d'adaptation sont imposés. Les maisons de plain-pied les plus exposées doivent ainsi disposer d'une ouverture dans le toit, et un géographe a été embauché par la communauté de communes pour sensibiliser les habitants au risque de submersion marine. Si une tempête centennale concomitante aux grandes marées avait lieu aujourd'hui et que les ouvrages de protection ne fonctionnaient pas, l'eau pourrait monter jusqu'à 4,40 mètres. «D'après le plan de prévention des risques, 3 600 habitations – dont certaines situées à peine à 1 mètre au-dessus du niveau de la mer – sont concernées, explique Joachim Habib, le chargé de mission. Et 1 000 de plus d'ici à 2100.» À Criel-sur-Mer, sur la côte normande, l'érosion du littoral se mesure aux blocs qui se détachent de ces falaises de craie, les plus hautes d'Europe. En moyenne, elles reculent de 20 à 30 centimètres par an. Mais après plusieurs semaines de fortes pluies, le 29 janvier, un pan de 25 mètres de long et 5 mètres de large est tombé rue de Chevington. Trois jours plus tard, un autre morceau, encore plus gros (60 mètres de long sur 10 de large), est arraché et emporte avec lui un bout de la chaussée. Dans la foulée,

Un pavillon, c'est parfois le travail de toute une vie. Ou l'endettement d'un jeune couple pour vingt-cinq ans

le maire, Alain Trouessin, signe un arrêté interdisant de pénétrer dans une maison située à quelques mètres du précipice, une résidence secondaire que le propriétaire venait de réaménager pour la louer cet été. Les plaques de cuisson n'ont jamais servi. À terme, elle sera détruite, comme l'ont été une douzaine d'autres il y a vingt ans. Toutes situées le long de cette même route...

L'édile a envoyé un courrier aux habitants du plateau pour leur rappeler la situation, les informer de sa décision et les convier à une réunion publique avec les services de l'État. Dans son bureau, situé dans le manoir qui accueillait les orphelins des marins, il étale les cartes du dernier plan de prévention des risques naturels. Des projections montrent les habitations vouées à disparaître d'ici vingt, cinquante ou cent ans. «Non, non, pas d'inquiétude de mon côté», sourit Jean-Pol Le Bras, 75 ans, qui nous reçoit torse nu sur sa terrasse surplombant la plage de galets. Il est pourtant en première ligne. Mais il a consolidé ses fondations avec du béton armé et effectué des travaux pour éviter que l'eau de pluie ravine le bord du terrain. Il admet

malgré tout que la situation empire. «C'est vraiment tombé, les cinq dernières années», dit-il en montrant une bâtisse voisine, perchée sur une pointe rocheuse qui s'effrite: «Cette maison-là est en vente, je ne vois pas qui pourrait l'acheter.» Au pied de la falaise, Alain Trouessin s'inquiète: «Un bloc comme ça sur la tête et c'est fini.» Une nuit de tempête, il a vu des rochers de 200 kilos traverser la route en front de mer. Une vision d'apocalypse. Tempête, sécheresse, montée des eaux, tout est lié, insiste-t-il. Car dans un monde qui se réchauffe, le cycle de l'eau s'accélère. L'ingénieur EDF à la retraite énumère les risques naturels qui pèsent sur sa commune de 2 800 habitants: «Éboulement de falaise, submersion marine, remontées de nappe, débordement de l'Yères et ruissellement... On a presque la totale, ici!» Pour éviter d'en pleurer, il en rit presque. Et, surtout, il propose d'accueillir les climatoseptiques. — Mariana Grépinet